Commission des finances et des affaires générales

70510 - Modernisation du réseau routier

Proposition de cession d'un terrain à VENDENHEIM le long de la RD 1063 à Electricité de Strasbourg (ES)

Rapport n° CP/2017/301

Service gestionnaire :
M450 - Service Opérations foncières

Résumé :
Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider la cession à Electricité de Strasbourg (ES) d'une parcelle de terrain située sur le territoire de la commune de VENDENHEIM le long de la RD 1063.

Electricité de Strasbourg a saisi le Département du Bas-Rhin en vue d'acquérir une parcelle de 0,54 are située sur le territoire de la commune de VENDENHEIM afin d'y implanter un poste de transformation électrique.

Issue du domaine privé du Département du Bas-Rhin, la surface concernée est cadastrée en section 55 n° 0.187 au lieu-dit « Betsch » et est située en bordure de la RD 1063.

Ne faisant pas partie des terrains transférés à l'Eurométropole de Strasbourg en janvier 2017, il apparait que cette parcelle ne présente pas d'intérêt pour les besoins du Département du Bas-Rhin.

En vertu de l'article L 3213-1 du CGCT et conformément à l'estimation des services de France Domaine, la vente de ce terrain par le Département au bénéfice d'Electricité de Strasbourg pourrait s'effectuer aux conditions financières suivantes :

- 4 000,00 €/are x 0,54 are = 2 160,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide, en vertu de l'article L3213-1 du CGCT, la cession à Electricité de Strasbourg de la parcelle de terrain située à VENDENHEIM cadastrée sous section 55 n° 0.187 avec 0,54 are, au prix de 2 160,00 €;

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette cession.

Strasbourg, le 19/06/17

Le Président,

Frédéric BIERRY